

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 10

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Menus propos

J'ai lu récemment dans la presse que M. X., forestier à Y., a obtenu le premier prix à un concours organisé par l'Association suisse d'économie forestière. On précisait à ce propos qu'il s'agissait d'un concours ayant lieu chaque année et dont le but était de tirer profit des suggestions faites par les praticiens en ce qui touche à l'économie forestière en général, ainsi qu'au rapport des forêts et aux possibilités d'accroître l'écoulement des bois en particulier.

Cette façon de procéder m'a frappé et j'ai pensé involontairement à la sœur de la sylviculture, autrement dit à l'agriculture. Est-ce que les organisations de faîte de ce secteur-ci ne règlent pas un peu toutes choses seulement à la suite de discussions autour du tapis vert? Il semble que le paysan ne soit vraiment là que pour prendre note des décisions et des prescriptions qu'on lui annonce par la voie de la radio ou de la presse professionnelle. On pourra m'objecter que les organisations de faîte font des enquêtes auprès des sections. C'est peut-être juste, mais jusqu'à un certain point, seulement. En outre, il ne faut pas perdre de vue que même des organisations régionales ont parfois un contact insuffisant avec la pratique, contrairement à ce que l'on pourrait généralement penser. Le responsable de cet état de choses est probablement le développement de l'esprit bureaucratique, en premier lieu.

Je me permets par conséquent de suggérer entre autres au nouveau directeur en charge au pied du Bözberg — encore inconnu au moment où ces lignes sont rédigées — de vouer une attention accrue à l'établissement d'un contact plus réel avec les praticiens pendant le temps de son «règne», ce qui présuppose évidemment de les consulter davantage. Qu'il n'oublie pas qu'une offre de collaboration fortifie la confiance ou la crée . . . également aux alentours du Bözberg!

Ueli du Bözberg

Contrat de faveur avec l'Ass. suisse de propriétaires de tracteurs

Bien
conseillé



Bien
assuré

Pl. Benjamin-Constant 2 Lausanne

Renseignements par 16 agences générales dans toute la Suisse